



Tous ensemble

le 5 février 2005

Ø MANIFESTATION ×
RASSEMBLEMENT 10 H 30
Place Séraucourt à BOURGES

Les organisations syndicales départementales Cfdt, Cgt, Fo, Fsu et Unsa, appellent l'ensemble des salariés du département du privé et du public, des retraités et des demandeurs d'emploi à participer à la journée nationale d'actions et de mobilisations qui a lieu dans toute la France, le 5 février 2005.

Cette mobilisation portera sur :

- **le temps de travail (35h, jour férié ...)**
- **l'exigence de vraies négociations salariales dans le public et le privé pour permettre le développement du pouvoir d'achat**
- **le développement de l'emploi,**
- **la défense du code du travail menacé par les dérégulations.**

En ce début d'année, le climat social bouge et se modifie. Salaires, emploi, temps de travail, services publics s'affirment comme des sujets de préoccupation majeurs chez les salariés du secteur public comme du secteur privé.

Les manifestations et les journées d'action qui rythment la période permettent à des centaines de milliers de salariés du public, mais aussi du privé, d'exprimer avec une détermination nouvelle leurs revendications. L'ampleur de ces mobilisations, leur caractère unitaire et le soutien de l'opinion publique dont témoignent les sondages ont déjà permis d'enregistrer de premiers résultats. C'est dans un tel contexte que les cheminots ont obtenu un premier recul de leur direction.

UN PROFOND MECONTENTEMENT

Au-delà des salariés du secteur public, cette évolution de la combativité est révélatrice d'un profond mécontentement.

Les mesures prises ou annoncées par le gouvernement continuent sur un rythme soutenu à saper ce qui constitue les bases de notre contrat social, les règles de notre vie en société. Rien n'échappe à sa frénésie de remise en cause. De la retraite à l'assurance maladie, des salaires à l'emploi, des règles d'indemnisation du chômage aux services de l'Anpe, des services publics au Code du travail tout ce qui participe à la cohésion et à la régulation sociale est visé.

Ces choix gouvernementaux, largement dictés par le Medef qui multiplie exigences et provocations, creusent les inégalités, abaissent l'ensemble des protections pour tous les salariés, retraités et chômeurs concourant à

aggraver l'insécurité sociale qui tend de plus en plus à caractériser notre société.

- Ø en dix ans les profits distribués par les sociétés ont progressé de 74 % contre une augmentation moyenne de 8 % pour les salaires ;
- Ø les exonérations de charges accordées aux employeurs s'élèvent à 17 milliards d'euros par an - six fois plus qu'il y a dix ans - mais cette baisse du coût du travail n'a ni permis d'augmenter l'activité ni réduit le chômage ;
- Ø le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est, pour la première fois depuis vingt ans, reparti à la hausse et les titulaires d'un emploi stable ne sont plus épargnés par la pauvreté.

Sur ce fond déjà gravement dégradé, le Medef en rajoute. Il exige un droit du travail réduit à sa plus simple expression, il pèse pour réduire encore les dépenses publiques d'intérêt général et démanteler les services publics, et c'est au nom d'une prétendue liberté de gagner davantage, qu'il entend remiser au rayon des accessoires la loi sur les 35 heures. Ce sont ces orientations que, pour l'essentiel, met en œuvre le gouvernement.

Le fossé ne cesse ainsi de se creuser entre les attentes sociales des salariés, leurs aspirations nombreuses et diverses, et les réponses qui y sont apportées.

UNE NOUVELLE ETAPE

Faire prendre en compte ces aspirations, c'est le sens de l'appel à manifester le 5 février que lancent ensemble la Cgt, la Cfdt, la Cftc, Force Ouvrière auxquelles se joignent la Fsu et l'Unsa :

- ⊖ **Maintenir la réduction du temps de travail** et gagner une véritable sécurité professionnelle ;
- ⊖ **pour augmenter les salaires**, relancer la consommation, former massivement les salariés et développer les qualifications ;
- ⊖ **pour relancer l'emploi et combattre les inégalités**, en s'appuyant sur des services publics garants de l'égalité de traitement de tous les citoyens ;
- ⊖ **La défense du Code du Travail**, des garanties et statuts collectifs ;

Le 5 février sera pour les salariés du public le prolongement naturel des actions déjà engagées et pour les salariés du privé l'occasion de faire entendre leur voix pour que, dans chaque entreprise, la négociation annuelle obligatoire prenne enfin en compte leurs revendications.

Ce sera pour l'ensemble des salariés une nouvelle étape qui doit permettre d'élargir les mobilisations pour peser sur les choix gouvernementaux et faire entendre la voix de la raison.

Ce sera aussi l'occasion de préparer de nouveaux rendez-vous : le 8 mars pour l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, le 19 mars pour réussir la manifestation de Bruxelles pour l'emploi et l'Europe sociale à laquelle appelle l'ensemble des syndicats européens.

**Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique**

avec

la cgt **Gagner
c'est possible**

Je souhaite :

Bulletin de contact et de syndicalisation

Prendre contact

NOM : Prénom :

Adresse :

Me syndiquer

.....

.....

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

.....



Bulletin à renvoyer à l'Union Locale des Syndicats CGT de Bourges

5, Boulevard Clémenceau – 18000 BOURGES

Tél. : 02.48.65.36.25 – Fax : 02.48.65.50.27 – e-mail : cgt.ul.bourges@wanadoo.fr